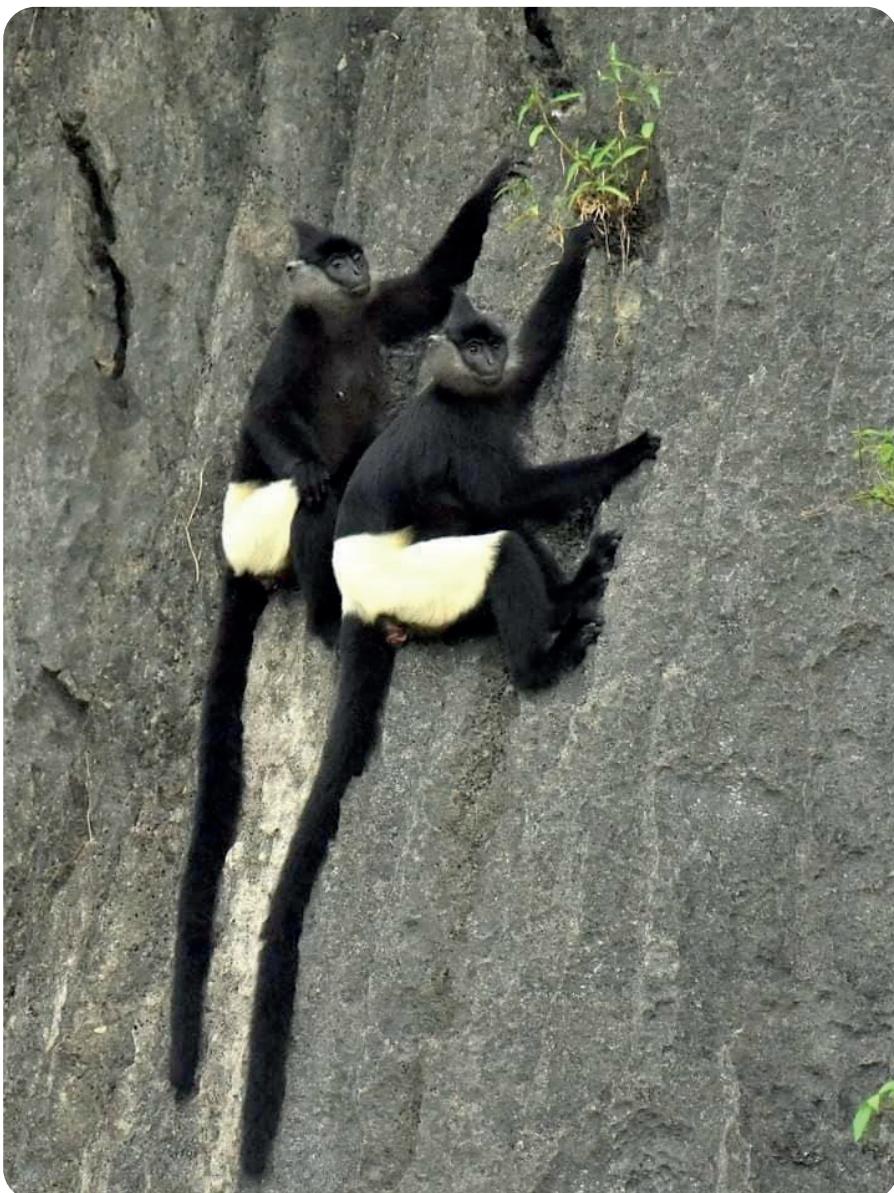
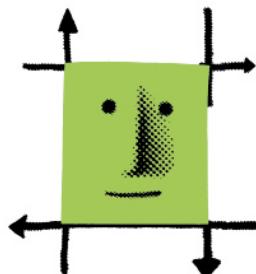


# A LA TRACE

Le bulletin de la défaunation  
n°32. Evènements du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2021



Trimestriel d'information et d'analyses sur le braconnage et la contrebande d'animaux  
Publié le 12 avril 2022



ROBIN DES BOIS

Association de protection de l'Homme et de l'environnement  
Depuis 1985

14 rue de l'Atlas 75019 Paris, France  
tel : 33 (1) 48.04.09.36 - fax : 33 (1) 48.04.56.41  
[www.robindesbois.org](http://www.robindesbois.org)  
[contact@robindesbois.org](mailto:contact@robindesbois.org)

**Directrice de publication :** Charlotte Nithart

**Rédacteurs en chef :** Jacky Bonnemains et Charlotte Nithart

**Direction artistique :** Charlotte Nithart et Jacky Bonnemains

**Rédaction :** Jacky Bonnemains, Gaëlle Guilissen, Elodie Crépeau-Pons, Jean-Pierre Edin,  
Lise Contant et Coline Poirault

**Documentation et assistance de rédaction :** Jean-Pierre Edin, Gaëlle Guilissen,  
Elodie Crépeau-Pons, Irene Torres Márquez, Christine Bossard, Laurent Colasse et Odile Malassis

**Cartographie:** Gaëlle Guilissen et Elodie Crépeau-Pons

**Couverture :** Langurs Delacouri (*Trachypithecus delacouri*) © Long (CC BY-NC 4.0), cf. page 230

**Traduction en anglais:** Cora Funke, Ivonne Juarez Serna,  
Christine Bossard, Gaëlle Guilissen, Robin des Bois

**Précédents numéros en français :**

<http://www.robindesbois.org/a-la-trace-bulletin-dinformation-et-danalyses-sur-le-braconnage-et-la-contrebande/>

**Précédents numéros en anglais :**

<http://www.robindesbois.org/en/a-la-trace-bulletin-dinformation-et-danalyses-sur-le-braconnage-et-la-contrebande/>

# DEMANTELEMENT D'UN RESEAU INTERNATIONAL DE TRAFIQUANTS D'IVOIRE D'ELEPHANT ET DE CORNE DE RHINOCEROS OPERANT DEPUIS LA FRANCE

## CHAPITRE 1

Le 10 septembre 2015 à 23h30, délaissant le grand axe de l'autoroute A10 qui passe à quelques kilomètres, une BMW s'engage sur la commune française de Dangé-Saint-Romain, 3000 habitants. Une escouade de 9 douaniers accompagné d'un maître-chien stoppe le véhicule au niveau du rond-point. A bord, Tom Greene, Edward Gammel et Richard O'Riley témoignent de cette nervosité incontrôlable considérée par les douaniers du monde entier comme un début d'avoue. Tom se fait le porte-parole de tous et déclare en langue anglaise qu'ils sont des antiquaires venant de Bordeaux (300 km) et se rendant à Tours (60 km) puis à Paris (300 km). « On fait un tour de France pour notre commerce. »

A 23h40, une première défense d'éléphant est découverte enroulée dans un peignoir. A côté, un sac de voyage contient une enveloppe de billets de banque. Puis sous le tapis de sol et sous le volant, 3 autres défenses et d'autres liasses de billets sont mises au jour. Pour tout justificatif, Tom présente un bordereau d'adjudication daté du 11 juillet 2015 délivré par l'Hôtel des Ventes Cannes Enchères. Mais les défenses ne correspondent pas à celles vendues à Cannes ce jour-là.

### Détails des défenses saisies dans la BMW :

- 1- 140 cm pour 15,7 kg
- 2- 139 cm pour 15,8 kg
- 3- 96 cm pour 5,6 kg
- 4- 94 cm pour 5,5 kg

Extraits du catalogue de la vente Cannes Enchères du 11 juillet 2015 (Archives Robin des Bois):



SAMEDI 11 JUILLET 2015



Paire de défenses d'éléphant d'Afrique

L environ : 188 et 187,5 cm (courbe externe)  
Poids environ : 32 et 31,5 Kg  
Provenance : Tchad  
CITES français pre-convention 1974  
(origine OW) : FR1103101274-K et  
FR1103101275-K

Expert : Jean-Yves Nathan - T : 06 16 68 15 80  
10 000 / 15 000 €

Paire de défenses d'éléphant d'Afrique

L environ : 183 et 175,2 cm (courbe externe)  
Poids environ : 15 et 15,6 Kg  
Provenance : République Centrafricaine  
CITES français pre-convention 1965  
(origine OW) : FR1208300226-K et  
FR120830027-K

Expert : Jean-Yves Nathan - T : 06 16 68 15 80  
5 000 / 7 000 €

Paire de défenses d'éléphant d'Afrique

L environ : 112 et 114 cm (courbe externe)  
Poids environ : 9 et 9 Kg  
Provenance : République Centrafricaine  
CITES français pre-convention avant  
1963 (origine OW) : FR1501100054-K et  
FR1501100053-K

Expert : Jean-Yves Nathan - T : 06 16 68 15 80  
3 000 / 4 000 €

20

Tom prétend avoir acheté les défenses 4200 € sur un marché à ciel ouvert à Bordeaux dans le fourgon d'un Turc. La valeur globale des 4 défenses d'un poids total de 42,6 kg est estimée par les douaniers à 42.600 € et le trio se déplace avec en tout 32.800 € en cash.

Conduit au bureau des douanes, Tom déclare être le seul responsable de la « marchandise ». Informé mais peut-être mal réveillé, le substitut du procureur autorise, ainsi que la réglementation française, hélas, le permet, une transaction douanière. Le 11 septembre 2015 à 3h30 du matin, après avoir payé 10.000 € en cash, les 3 trafiquants repartent libres, avec 22.800 € en liquide, une quittance dûment tamponnée, mais sans les 4 défenses qui ont été saisies. On imagine leur immense joie. Trois jours plus tard, ils seront flashés pour excès de vitesse à 1h45 du matin dans le sud de la France, à l'opposé de la direction de Paris qu'ils prétendaient prendre.

L'affaire n'est pourtant pas close. Il manque encore sur le formulaire de règlement transactionnel des douanes la signature du directeur régional.

Pendant le contrôle à Dangé-Saint-Romain, une douanière a découvert sur la banquette arrière de la BMW parmi des effets personnels un passeport et un permis de conduire établis au nom de Joseph Doyle. Questionné, Tom Greene avait répondu qu'il s'agissait des papiers d'un de ses cousins. Après le départ des 3 hommes, les douaniers réalisent que la photographie d'identité, les date et lieu de naissance de Joseph Doyle sont les mêmes que ceux de Tom Greene.

Tom Greene et Joseph Doyle, c'est le même homme. La suite de l'enquête montrera qu'il est aussi Joseph O'Brien dans sa forme longue Joseph O'Brien « Cotton Eye » Junior et qu'il se fait également appeler John Greene.

Les investigations portent ensuite sur le bordereau de Cannes Enchères établi au nom de la SAS E2AR Distribution domiciliée au Blanc-Mesnil en banlieue parisienne. Cette société est dirigée par David Ta, un franco-vietnamien contrôlé deux mois plus tôt en juillet 2015 par les douanes d'Angers sur l'autoroute A11 avec des défenses acquises en salles des ventes à Angers et Toulouse accompagnées de leurs certificats. A cette date, le commerce d'ivoire brut est encore autorisé en France mais les exportations sont suspendues depuis janvier de la même année ; compte-tenu des voyages réguliers de David Ta au Vietnam, les douaniers ont activé une procédure de vigilance particulière.

Dans la foulée, les douaniers font le rapprochement avec la notice de la Direction nationale du renseignement émise en 2012 sur le groupe organisé de criminels irlandais dénommés les Rathkeale Rovers connus pour leur usage de faux documents d'identité et impliqués dans des vols et trafics de cornes de rhinocéros et d'ivoire d'éléphant, entre autres méfaits. Les Rathkeale Rovers sont des polyvalents (Rathkeale Rovers, cf. « A la Trace » n°1 p.22, n°2 p. 48, 49, 50 et 52, n°4 p.67 et p.69-70, n°5 p.76, n°7 p.75, n°8 p.66, n°9 p.69, n°10 p.49, n°12 p.72, n°13 p.76, n°14 p.97, n°15 p.86, n°16 p.70, n°18 p.78, n°19 p.87, n°27 p.88 et n°30 p.49).

La transaction douanière n'est pas validée. Les 10.000 € sont retenus pour « sûreté des pénalités » et l'enquête préliminaire est confiée au Service national des douanes judiciaires (SNDJ).

Dans le cadre de l'enquête, les douaniers spécialisés arrivent au camping « Le Soleil de Crécy » à Crécy-la-Chapelle à 50 km de Paris. Le clan des Rathkeales est un habitué des lieux à tel point que la gestionnaire a ouvert un classeur portant la mention « Rathkeale » sur sa tranche et où sont consignés les nombreux passages de février à novembre 2014 des O'Brien, Culligan, Quilligan, Sheridan, Flynn, Mc Carthy, etc., noms, surnoms, alias, homonymes et tutti quanti se déplaçant en véhicules haut de gamme. Ils ont aussi expédié depuis « Le Soleil de Crécy » 36 mobil homes à destination de terrain de camping/caravaning en Allemagne. Nos trois hommes, Tom Greene, Edward Gammel et Richard O'Riley, ne figurent pas dans la liste des « campeurs », en tout cas pas sous ces noms. Mais de toute évidence, la France est une base avancée pour le gang des Rathkeale.

Alexandre Debussy, directeur associé de Cannes Enchères, est entendu comme témoin le 3 décembre 2015. Il s'est fait une spécialité de contourner l'interdiction des exportations d'ivoire brut depuis la France en faisant transiter les défenses par la Belgique sous le couvert de certificat CITES autorisant la circulation intra-européenne des défenses (Cannes Enchères, cf. « A la Trace » n°5 p.105, n°6 p.72, n°8 p.68-69). Les exportations se font ensuite depuis la Belgique vers l'Asie où se trouvent la demande et les fortunés clients. David Ta que M. Debussy appelle par son prénom et tutoie, est un fidèle : 197.500 € d'achats entre juillet 2013 et octobre 2015 comprenant 24 défenses brutes, 3 défenses sculptées, 24 objets en ivoire ou avec incrustation d'ivoire et un poignard ottoman avec poignée en corne de rhinocéros. Devant les enquêteurs, M. Debussy s'accroche à la régularité de ce commerce au sein de la communauté européenne. C'est sans questions inutiles qu'il a répondu aux attentes de Monsieur Ta en émettant des bordereaux d'adjudication au bénéfice de E2AR Distribution, adresse : Hanoi, Vietnam. A la demande des enquêteurs, Alexandre Debussy détaille sa « taxe spéciale éléphant et rhinocéros », soit 1% prélevé en sus des frais de vente pour être reversé à des associations de protection des animaux qui préfèrent rester anonymes, on les comprend. « Nous sommes les seuls à avoir institué cette taxe dont Ségolène Royal a eu connaissance. » M. Debussy tente ainsi d'instrumentaliser la ministre de l'Environnement qui a interdit les exportations d'ivoire brut depuis la France et qui a provoqué une descente d'inspecteurs chez Cannes Enchères au mois de mars 2015. A la fin de son audition, l'auto proclamé spécialiste de l'ivoire et de la corne prétend ne pas avoir connaissance de vols d'ivoire, de défenses d'éléphants, de têtes ou de cornes de rhinocéros dans des collections privées ou des musées nationaux. C'est bien le seul dans le milieu à ne pas être au courant de la flambée de vols qui sévit dans toute l'Europe depuis 2011.

En décembre 2015, les 4 défenses saisies dans la BMW des Rathkeale Rovers sont soumises à l'expertise du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Les défenses d'éléphant d'Afrique sont de toute évidence récentes, « des collectes effectuées après 2000 sont très probables ». Une des paires est attribuée à un éléphant de moins de 10 ans et une autre à un jeune adulte.

Le réseau international de contrebande se dessine. Les deux statues de divinité sous forme d'éléphant encadrant la porte d'entrée de la société E2AR Distribution montrent le chemin aux enquêteurs. Les profils bancaires découlant de l'enquête suggèrent qu'il y a souvent une confusion entre les comptes de la société E2AR et le compte personnel de David Ta. Les textiles et les produits d'hygiène et de beauté forment en apparence le cœur de son commerce. Malgré les nombreux mouvements bancaires entrants sur son compte en provenance d'Asie (Vietnam, Chine, Thaïlande et Hong Kong), d'Europe (Grande Bretagne, Pologne, Suisse), du Canada et de Panama ainsi que des mouvements sortants à destination de Hong Kong et de la France, la base de données des douanes n'a jamais enregistré depuis 2014 d'opérations d'importation ou d'exportation de la société E2AR. David Ta et la société E2AR n'apparaissent pas non plus dans la base de données i-CITES qui recense les demandeurs et titulaires de permis ou certificats CITES.

Le 23 mai 2016, le juge de la liberté et de la détention signe « l'autorisation de perquisition sans l'assentiment des personnes » dans les locaux de E2AR Distribution où vit également M. Ta.

La perquisition chez E2AR a lieu le 25 mai 2016 à 10h50. Un expert en zoologie et collections animales près de la Cour d'Appel de Paris a été réquisitionné. Moins de 4 heures après, les douanes repartent avec sous scellés 14 défenses trouvées sous une couverture et une palette, 2 défenses trouvées sous un meuble, un bocal contenant 20 hippocampes, pléthore de bordereaux d'adjudication, de Certificats Intra Communautaire (CIC), une convocation pour le permis de chasse, des documents comptables, des correspondances ... La valeur des 16 défenses saisies (212 kg) est estimée à 212.000 €. Il n'y a aucune corrélation entre les défenses et les certificats trouvés chez E2AR : les 16 défenses saisies sont sans papier tandis que les 23 défenses d'un poids total de 417,5 kg correspondant aux certificats sont sans doute déjà passées en contrebande en Asie. Le passeport de M. Ta porte les marques de ses nombreux allers-retours au Vietnam et il est porteur d'une carte de fidélité « Ivory » de FlyingBlue Air France/KLM et d'une carte de fidélité « Golden Lotus Plus Silver » de Vietnam Airlines.



Défenses sans papier chez E2AR le 25 mai 2015,  
Le Blanc-Mesnil, Département de Seine-Saint-Denis

David Ta est mis en garde à vue à 14h30. Il a alors en poche un petit bureau de change - euros, dongs vietnamiens, dollars de Singapour, dollars US, Yen, et couronnes tchèques-, trois cartes bleues, des cartes de visites d'antiquaires et brocanteurs en France et en Belgique, d'hôtels à Hong Kong et au Vietnam, d'un logisticien et transitaire en douane, de vendeurs de produits pharmaceutiques au Vietnam, d'une vietnamienne habitant en République Tchèque, une carte d'assurance maladie française, une carte d'assurance maladie allemande au nom de Davit Ta, une carte Drouot.com et bien sûr celle d'Alexandre Debussy.

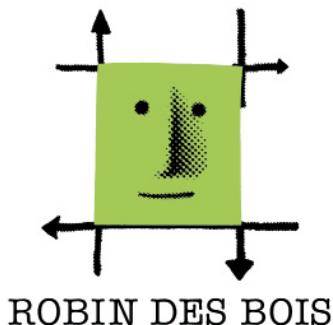
David Ta indique séjourner en alternance un mois en France, un mois au Vietnam pour y développer sa marque de cosmétique et être allé plusieurs fois au Cambodge, une fois à Singapour, une fois à Hong Kong et une fois au Japon « pour voir le marché ». En son absence, son associé s'occupe de la société. L'achat-vente d'antiquités serait une activité récente pour lui, trois ans au plus. Il écume les sites internet de ventes aux enchères par des professionnels ou des particuliers et les marchés aux puces, brocantes et braderies à travers la France et à Monaco. Ses achats à distance sont parfois récupérés par des connaissances à lui, comme cet ami « ex-ambassadeur de Belgique au Vietnam ». David Ta se souvient avoir acheté une dizaine de paires de défenses et une centaine d'objets en ivoire travaillé « de plus de 50 ou 60 ans ». Pourquoi les défenses saisies dans les locaux de E2AR ne sont pas accompagnées de certificats CITES ou CIC ? Parce ce que M. Ta n'est pas toujours là pour tout vérifier au moment de la livraison. Pourquoi ces défenses portent les marques de dé-soclage et autres manipulations ? « Parce que je voulais changer le socle pour en mettre un plus beau du style asiatique. » Pour les clients vietnamiens ? « Non ! je les garde pour moi, pour ma collection (...) c'est pour montrer ma réussite aux clients ». Une collection d'apparat en somme, mais cachée sous une palette et une couverture. Bien entendu, M. Ta nie avoir exporté les 23 défenses qui manquent à l'appel. Il dit faire 100% de ses ventes au Vietnam, sauf l'ivoire qu'il collectionne et à l'exception de 2 paires de défenses vendues au restaurant China Shanghai de Lucerne en Suisse pour laquelle une facture de E2AR lui est mise sous le nez. Et pour quelles raisons M. Ta souhaite-t-il obtenir un permis de chasse ? « Pour pouvoir chasser le sanglier et le faisand. » Un autre penchant pour les animaux ? « J'ai seulement acheté un cobra naturalisé avec une mangouste. » Et le bocal d'hippocampes ? « C'est un ami vietnamien qui me l'a donné il y a peut-être dix ans. Ça vient du Vietnam. En fait c'est une préparation à base de vodka et d'hippocampe. Au Vietnam on le consomme comme apéritif ou digestif. »

David Ta affirme ne pas connaître d'O'Brien, de Greene, de Gamel, ni aucun des Rathkeale Rovers. Si ces derniers détenaient entre leur mains un bordereau d'adjudication de Cannes Enchères au profit de E2AR Distribution, c'est à cause d'une rencontre fortuite. « Quand j'étais sur la brocante de Lille, la première semaine de septembre 2015, un jeune qui se disait d'origine hollandaise et s'appeler Eddy m'a abordé. Il était intéressé pour comparer les prix de l'ivoire. Je lui avais envoyé une photo avec mon appareil de ce bordereau d'adjudication. Après je n'ai plus eu de nouvelles. Il m'a proposé quelques semaines après du corail rouge et une corne de rhinocéros ainsi que des meubles et une statue. Mais je n'étais pas intéressé. » M. Ta variera légèrement de version le lendemain en prétendant qu'il avait sur lui le bordereau d'adjudication de Cannes Enchères et qu'Eddy l'a pris en photo avec son téléphone. « Je ne sais pas pourquoi il a montré ce document quand il s'est fait contrôler à Poitiers, car ce n'était pas les défenses qui correspondaient. Ces défenses-là sont toujours à Cannes, je n'ai pas eu le temps d'aller les chercher. » David Ta ne sait pas qu'Alexandre Debussy a affirmé devant les enquêteurs que ces défenses avaient été enlevées, bon d'enlèvement par un de ses amis à l'appui.

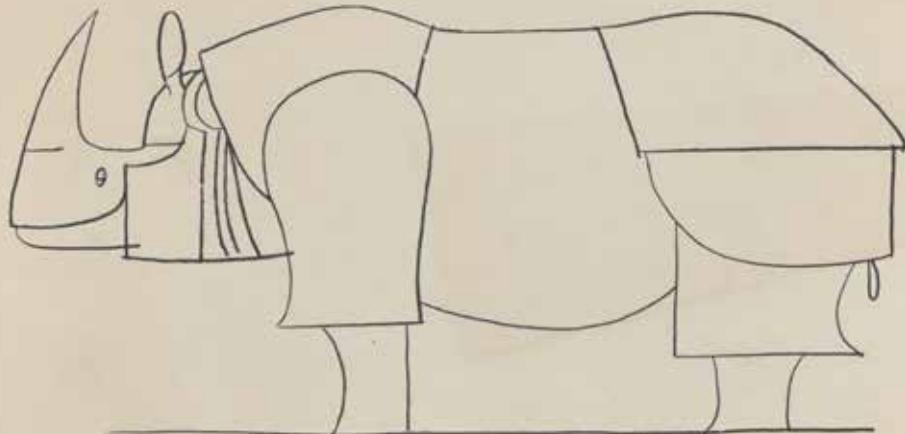
Durant sa garde à vue qui durera 48 heures, Monsieur Ta prétendra également de pas connaître le nom d'une assistante commissaire-priseur chez Tessier-Sarrou avec qui il converse par mail, qui lui sert du « tu », qui cherche à le joindre « en toute confidentialité » et surtout qui compte sur lui pour se rendre en urgence dans une station-service ou un tabac acheter 1500 € de coupons de carte de paiement pré-payé PCS Mastercard et lui envoyer les codes d'activation, bref une transaction financière à l'arrache et sans traces. L'étude Tessier-Sarrou a notamment procédé à une vente remarquée « d'Art d'Asie » en décembre 2014 comprenant 3 coupes libatoires en corne de rhinocéros et divers objets en ivoire. Ni Cannes Enchères ni Tessier-Sarrou ne seront inquiétés dans la suite de la procédure.

Il en va autrement pour Monsieur Ta, David de son prénom français, Vi Dan de son prénom vietnamien, déjà condamné en 2012 pour recel de bien provenant d'un vol aggravé. Il est placé en détention provisoire et écroué le 27 mai 2016 à 19h10 à la prison de Rennes-Vézin le Coquet pour détention et trafic d'ivoire ainsi qu'association de malfaiteurs. En vain, il proteste : « Ce n'est pas moi qui a tué les éléphants ».

Chapitre 2 dans le prochain « A la Trace ».



ROBIN DES BOIS



Claude et François-Xavier Lalanne

Les rhinocéros blancs (*Ceratotherium simum*) et les rhinocéros noirs (*Diceros bicornis*) d'Afrique sont inscrits en Annexe I de la CITES sauf les populations de rhinocéros blancs de l'Eswatini et d'Afrique du Sud inscrites en Annexe II pour les animaux vivants et les trophées de chasse.

Les trois espèces de rhinocéros d'Asie sont en Annexe I : le rhinocéros unicorn de l'Inde (*Rhinoceros unicornis*), le rhinocéros de Sumatra (*Dicerorhinus sumatrensis*) et le rhinocéros de Java (*Rhinoceros sondaicus*).

**A la Trace n°32**  
**Cotation sur le marché noir d'après les sources documentaires**  
**Les estimations ont été faites au moment des saisies**

**Cotation du kilo de corne brute**

Continent	Pays	US\$	Réf. (année)
Afrique	Afrique du Sud	55.200	8 (2021)
		8600	10 (2021)

**AFRIQUE CENTRALE**

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE  
DU CONGO / SINGAPOUR**

**Février 2021**

**Kinshasa, Province de Kinshasa, République Démocratique du Congo, et Singapour**

Le colis venait de Kinshasa et se dirigeait vers le Vietnam. Un colis bon chic bon genre supposé contenir de « l'artisanat traditionnel » estampillé par le ministère de la Culture et des Arts. A Singapour, les douanes aéroportuaires ne se laissent pas endormir. A l'intérieur du colis culturel, trônait une corne de rhinocéros blanc de 1500 grammes. L'artiste en RDC a pris la fuite. Son présumé agent a été arrêté.

Medafrica Times, 19 février 2021 ; RFI, 19 février 2021.<sup>1</sup>

**AFRIQUE DE L'EST**

**MALAWI**

**Mi-mars 2021**

**Liwonde, Région Sud, Malawi**

Condamnation de Mapondera Mmora, 41 ans, à 18 ans de prison avec travaux forcés pour avoir tué un rhinocéros dans le parc national de Liwonde.

Nyasa Times, 16 mars 2021 ; The Times Group, 18 mars 2021.<sup>2</sup>



## ZIMBABWE

**13 janvier 2021**

### Gokwe, Province des Midlands, Zimbabwe

Arrestation de 7 hommes se présentant comme des rangers de Zimparks grâce à des fausses cartes d'identité. Ils cherchaient à vendre 18 fausses cornes de rhinocéros. Tinashe Farawo, le porte-parole de Zimparks, a confirmé les arrestations sans donner les noms des usurpateurs.

New Ziana, 14 janvier 2021 ; ZimEye, 14 janvier 2021 ; Independent Online, 26 avril 2021.<sup>3</sup>

## AFRIQUE AUSTRALE

### AFRIQUE DU SUD

**1<sup>er</sup> janvier 2021**

### Réserve Endangered Rhino Conservation, Province du Nord-Ouest, Afrique du Sud



© ERC



© Emma Louise Edwards

La mère et la fille ont été tuées à l'aube. L'année commence très mal. Tout ce qu'il y avait de kératine sur les 2 victimes a été extirpé par les braconniers et il n'y en avait pas gros, la mère ayant subi un décornage préventif. Un hélicoptère de Rhino 911 et 2 ULM ont survolé les lieux pour voir s'il n'y avait pas d'autres victimes sur le champ de bataille. Luke, le mâle dominant, a été « lucky ». Une balle l'a éraflé. Il boite sérieusement mais les toubibs de Zodiac Dierekliniek posent un diagnostic optimiste. Endangered Rhino Conservation, 8 janvier 2021 ; Emma Louise Edwards, 9 janvier 2021 ; Council of Contributors, 15 janvier 2021.<sup>4</sup>

**22 et 23 janvier 2021**

### Lephahale et Gravelotte, Province du Limpopo, Afrique du Sud

La mort du rhinocéros noir remonte à 3/4 jours. Les cornes sont en place.

La mort des 2 rhinocéros noirs et décornés et partiellement amputés de leurs oreilles remonte à quelques jours.

Polokwane Review, 25 janvier 2021.<sup>5</sup>



© Limpopo Police

**1<sup>er</sup> février et semaine du 8 février 2021**

### Skukuza, Parc National Kruger, Province du Mpumalanga et Pretoria, Province du Gauteng, Afrique du Sud

Naomi Engelbrecht du haut de son poste de présidente du tribunal régional de Mpumalanga avait ordonné la fermeture du tribunal de Skukuza dit « tribunal rhinocéros » pour sa proximité avec le parc Kruger. Les audiences spécialisées dans le braconnage se tenaient depuis au tribunal de Mhala pour autant qu'elles aient pu se tenir à cause de l'empilement des affaires et des restrictions de mobilité dues au Covid.

Au terme d'un parcours d'obstacles juridiques, Francis Legodi, président de la Haute cour de la province, et le Parquet national sont venus à bout de la tocade de Mme Engelbrecht dont les ressorts secrets n'ont pas à ce jour été décortiqués. Nous conseillons à nos lecteurs de se référer au n°29 de « A la Trace » p. 44 pour mieux apprécier le contexte de cette rixe qui a secoué la magistrature jusqu'à la Cour constitutionnelle.

Le tribunal régional de Skukuza est essentiellement dédié à la mise en examen et aux procès de braconniers et de trafiquants présumés interpellés par les rangers et le SAPS (South African Police Service) dans le parc Kruger ou à sa périphérie. La réouverture des débats à Skukuza est saluée par SanParks. Pour autant, dans d'autres tribunaux dont les activités n'ont pas été suspendues, la justice s'enlise et repousse sans cesse les procès de gros poissons Noirs comme Big Joe et Blancs comme Dawie Groenewald, son épouse, ses frères, ses partenaires organisateurs de safari chasse et ses vétérinaires sur lesquels pèsent depuis une dizaine d'années plus d'un millier de chefs d'inculpation pour braconnage de rhinocéros, de trafic de cornes, de blanchiment d'argent et de racket.

The Citizen, 4 février 2021 ; Independent Online, 10 février 2021 ; Lowvelder, 12 février et 4 avril 2021 ; Oxpeckers, 19 février 2021.<sup>6</sup>

**Début février 2021**

### Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud

Grâce aux bons offices de Heligistix Helicopters et d'African Wildlife Vets, le rhino orphelin reclus dans un secteur difficilement accessible d'une réserve a été transporté à l'orphelinat. Grâce à une mère de substitution, il apprendra à brouter et à parler rhinocéros.

African Wildlife Vets, 4 février 2021.<sup>7</sup>



© African Wildlife Vets

## 4 février 2021

### Aéroport International OR Tambo, Johannesburg, Province du Gauteng, Afrique du Sud

Les 3 colis à destination de la Malaisie sont supposés contenir des « cartouches d'encre pour imprimante ». Le chien n'y a pas cru. Il a marqué. A l'intérieur, il y avait 18 cornes ou sections de corne, 63 kg évalués à 3,5 millions d'US\$ soit 55.200 US\$/kg.

Eyewitness News, 4 février 2021 ; South African Revenue Service, 4 février 2021 ; TimesLIVE, 4 février 2021 ; Independent Online, 2 juin 2021 ; Jacaranda FM, 14 août 2021.<sup>8</sup>

## 5 février 2021

### Près du Parc Hluhluwe-iMfolozi, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud

Liaison dangereuse entre un membre des SAPS et 3 braconniers. Dans la voiture de police, les 4 voyageurs de nuit détenaient une arme à feu gros calibre, les munitions adéquates et un couteau de boucher.

Simon Bloch, 5 février 2021.<sup>9</sup>

## 12 février, 11 mars et 15 juillet 2021

### Port Elizabeth, Province du Cap-Oriental, Afrique du Sud

Dark Water Ops et les SAPS s'allient et arrêtent dans un restaurant 2 types, Jonathan Jeremy Perring et Keanon Terblanche, qui s'apprêtaient à dealer une corne de rhinocéros noir de 3,8 kg évaluée à 32.800 US\$ soit 8600 US\$/kg.



© News24

La corne et les 2 voitures ont été saisies. Un complice, Christo Shaun Swartz, est arrêté en mars. Il a volé la corne à son employeur et l'a revendue à Perring et Terblanche.

Les 3 hommes ont été condamnés en juillet à 15 mois de prison ou à une amende équivalente à 5200 US\$.

Dark Water Ops, 13 février 2021 ; SAPS, 14 février et 19 juillet 2021 ; News24, 15 février 2021.<sup>10</sup>

## 23 février 2021

### Bushbuckridge, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud

Condamnation de Peter Mathebula à 23 ans de prison et de Mustard Mathebula et Artur Valoyi à 4 ans de prison. Ils avaient été arrêtés en 2018 à l'intérieur du parc Kruger dans la section Houtboschrand avec dans les mains 2 paires de cornes, une arme à feu gros calibre et des munitions. Wildlife at Risk, 26 février 2021 ; SA-People, 17 mars 2021.<sup>11</sup>

## 26 février 2021

### Parc National de Pilanesberg, Province du Nord-Ouest, Afrique du Sud

La mère a été braconnée dans la nuit de jeudi. Pendant tout le vendredi, le parc a été fouillé par les gardes et aucune trace des tueurs ni aucun autre crime n'ont été trouvés.



© The Rhino Orphanage

Sa fille de 6 mois qui faisait jusqu'alors preuve d'une grande gaîté est dans un état physique et psychologique qui fait craindre le pire. L'équipe du Rhino Orphanage (orphelinat) est allée la chercher et au terme d'un voyage retour épuisant pour elle, les soigneurs et le chauffeur, elle a refusé dans un premier temps tout contact avec les soignants et de boire du lait.

Perry Steve Dell, 27 février 2021 ; The Rhino Orphanage, 27 et 28 février 2021.<sup>12</sup>

## Mars 2021

### Province du Gauteng, Afrique du Sud



© Saving the Survivors

Un couple de rhinocéros vaquait à ses occupations de routine quand il a été surpris par des braconniers en embuscade. La femelle est morte de ses blessures. Le mâle a été pris en main par les vétérinaires. Pronostic favorable. Mais grosse déprime. La réserve est très bien gardée et les braconniers sont informés par quelqu'un de « l'intérieur ».

Saving the Survivors, 22 mars 2021.<sup>13</sup>

## Début mars 2021

### Afrique du Sud

Une femelle en gestation a été visée à bout portant mais la balle s'est enlisée dans un muscle et n'a pas atteint le cerveau. Elle a pu s'enfuir. Elle est en cours de traitement. Pronostic favorable.

Saving the Survivors, 9 mars 2021.<sup>14</sup>

**1<sup>er</sup> mars 2021**

**Benoni, Province du Gauteng, Afrique du Sud**



Les 2 Blancs dans la Mercedes de luxe transportaient une corne. Que du beau monde. L'un est le petit-fils d'un ex-maire de Rustenburg et l'autre est un habitué de la rubrique people. D'origine polonaise, ses plus grands titres de gloire sont jusqu'alors d'avoir mis KO un shérif qui venait saisir des meubles et d'avoir vécu un temps avec l'ex de Mark Fish, légende des Bafana Bafana. Il vient de passer 2 ans à Londres en tant que garde du corps. Les 2 ont été libérés sous caution de 20.000 rands, 1350 US\$. Ils doivent se présenter au commissariat tous les lundis ou les vendredis.

SAPS, 2 mars 2021 ; TimesLIVE, 2 mars 2021 ; Save the Beasts, 8 mars 2021 ; Benoni City Times, 17 mars 2021.<sup>15</sup>

**1<sup>er</sup> mars 2021**

**Hoedspruit, Province du Limpopo, Afrique du Sud**

Une ancienne pensionnaire de l'orphelinat arrivée en 2016 dans un triste état physique et psychologique et libérée en 2019 a été victime d'un attentat. Elle est morte comme sa mère, sauvagement décornée.

Hoedspruit Endangered Species Centre, 3 mars 2021.<sup>16</sup>

**15 mars 2021**

**Bushbuckridge, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud**

Condamnation de Bennet Martin Lubisi et de Bennet Johannes Bendane à 8 ans de prison pour avoir en 2016 pénétré sans autorisation dans le parc Kruger en possession d'une arme à feu non déclarée et de munitions et avec l'intention de se livrer au braconnage de rhinocéros.

SA-People, 17 mars 2021.<sup>17</sup>

**19 mars 2021**

**Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud**

Depuis octobre 2018, Eric Nzimande est au repos forcé chez lui tout en continuant à percevoir son salaire égal à 7750 US\$ par mois (cf. « A la Trace » n°23 p.102). Il est maintenant sous le coup de 112 chefs d'inculpation contre 50 au début de sa mise à l'écart de la magistrature. L'inspecteur chargé du cas Nzimande aurait reçu plusieurs menaces de mort. L'ordinateur de Mme Sharon Marks qui lui a succédé au poste de président du tribunal régional a été piraté et des informations confidentielles ont été dispersées. Nzimande est soupçonné d'accointances avec les avocats de trafiquants notoires et violents de cornes de rhinocéros dont Dumisani Gwala (cf. « A la Trace » n°12 p.71, n°14 p.63 et 66, n°18 p.72, n°19 p.86, n°20 p.81 et n°21 p.75). Le Conseil supérieur de la magistrature de la province refuse de communiquer sur les nouvelles charges qui pèsent sur lui.

TimesLIVE, 5 avril 2021.<sup>18</sup>

**20-21 mars 2021**

**Gravelotte, Province du Limpopo, Afrique du Sud**

Des coups de feu étouffés par un silencieux alertent les gardes. Hélas, les corps d'une mère et d'un petit de 18 mois sont découverts.

L'hélico, les gars de Tactico Security, les gardes de la réserve, la brigade K9 de Marius et Andri, et le barrage de toutes les routes périphériques ont abouti à l'interception d'un gros bakkie sur un chemin de traverse. Deux suspects se sont évanouis dans le bush. Deux autres ont été immobilisés. Une corne a été retrouvée à proximité et le silencieux d'une arme à feu dans la voiture.

Hope for Wildlife Helicopter Services, 22 mars 2021 ; SanWild Wildlife Sanctuary, 23 mars 2021 ; SAPS, 24 mars 2021.<sup>19</sup>



© Hope for Wildlife Helicopter Services

**22 mars 2021**

**Parc d'Hluhluwe-iMfolozi, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud**



Braconnage mortel de Big Boy. « Il va manquer aux piqueboeufs à bec rouge ». Les témoignages abondent sur sa patience, sa puissance et sa tranquilité.

Haley Dahl, 26 mars 2021 ; Wildlife at Risk, 29 mars 2021.<sup>20</sup>



**Fin mars 2021**  
**Afrique du Sud**

Depuis l'année 2019, 40 agents des SAPS ont été démis de leurs fonctions pour avoir d'une manière ou d'une autre contribué au braconnage des rhinocéros. En plus de cette sanction professionnelle, les présumés coupables sont poursuivis en justice. A ce jour, un seul a été condamné à 4 ans de prison ou à une amende de 20.000 rands soit 1350 US\$. En appel la peine de 4 ans a été réduite à 2 ans.

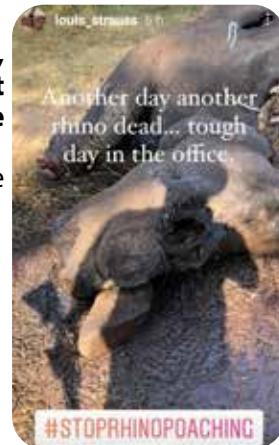
Independent Online, 29 mars 2021.<sup>21</sup>

**16 avril 2021**

**Parc National Kruger, Provinces du Limpopo et du Mpumalanga, Afrique du Sud**

Nouveau coup dur dans le parc national Kruger.

Nora Abdu, 16 avril 2021.<sup>22</sup>



**17 avril 2021**

**Parc National Kruger, Section Pretoriuskop, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud**

Les rangers assistés de l'unité K9 et d'un soutien aérien repèrent une bande de 3 qui tente de fuir, jetant au passage une hache et un sac de provisions. Un braconnier est arrêté. Ses 2 complices traversent en courant une harde d'éléphants. L'un d'eux est piétiné et ne survit pas à ses blessures. L'autre, bien que blessé, aurait réussi à prendre la fuite.

Independent Online, 18 avril 2021 ; SANParks, 19 avril 2021.<sup>23</sup>

**18 avril 2021**

**Parc National Kruger, Section Pretoriuskop, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud**

Arrestation de 3 braconniers présumés. Saisie par devers eux d'une carabine, de munitions et de l'attirail du parfait braconnier.

SANParks, 19 avril 2021 ; Independent Online, 26 avril 2021.<sup>24</sup>

**27 avril 2021**

**Ingwavuma, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud**

Saisie, à l'occasion d'un contrôle routier, d'une corne de rhinocéros. Les 3 hommes âgés de 27 à 33 ans voulaient la commercialiser. Valeur estimée, 500.000 rands soit 33.470 US\$. Trois arrestations.

SAPS, 28 avril 2021.<sup>25</sup>

## BOTSWANA

**Fin février 2021**

**Camp de Chitabe, Chief's Island, Delta de l'Okavango, District du Nord-Ouest, Botswana**

La femelle et le mâle ont reçu chacun une balle .375, le petit rhinocéros en a reçu 2. La scène du crime a été découverte quelques heures après le déroulement des faits. Un gang de Zambiens est soupçonné d'être entré au Botswana et dans le sanctuaire de Rhino Conservation Botswana à la faveur de la pleine lune. D'autres complices que la lune sont mentionnés par la Botswana Gazette : les colliers de géolocalisation fixés sur les rhinocéros. Certains d'entre eux sont en panne sèche à cause des batteries dont la durée de vie est de 3 ans. Les braconniers tiendraient compte de cette obsolescence programmée et réserveraient leurs attaques fulgurantes aux rhinocéros dont les mouvements ne sont plus connus de la Botswana Defence Force et des rangers. Dans cette hypothèse, les braconniers tireraient profit d'informations venues « de l'intérieur ».

Chief's Island, cf. « A la Trace » n°28 p.5 et 95, n°29 p.7 et 48.

Déplacement et décornage préventif de rhinocéros du delta de l'Okavango, cf. « A la Trace » n°29 p.48. The Botswana Gazette, 5 mars 2021.<sup>26</sup>

**1<sup>er</sup> mars 2021**

**Delta de l'Okavango, District du Nord-Ouest, Botswana**

Bhejane Trust, basé au Zimbabwe, très actif dans la lutte contre le braconnage des Big Five et influent grâce à son réseau transnational annonce qu'en 2 semaines, 12 rhinocéros ont été braconnés au Botswana dont une famille complète (un mâle, une femelle, un petit).

Bhejane Trust, 1<sup>er</sup> mars 2021.<sup>27</sup>



**1<sup>er</sup> mars 2021**

**Delta de l'Okavango, District du Nord-Ouest, Botswana**

Ian Khama, président du Botswana du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2018, relaie via Facebook le communiqué de Bhejane Trust et dit que dans les 18 derniers mois (septembre 2019-février 2021), environ 120 rhinocéros ont été massacrés dans le pays. « Pas de couvre-feu ni de confinement pour les braconniers semble-t-il. Après le corona, il ne restera plus un seul rhinocéros à contempler par les touristes. » Ian Khama a toujours considéré que le patrimoine naturel du Botswana constitue un atout majeur pour l'économie et le rayonnement du pays.

Seretse Khama Ian Khama, 1<sup>er</sup> mars 2021.<sup>28</sup>

**2 mars 2021**

**Delta de l'Okavango, District du Nord-Ouest, Botswana**

L'administration du président Mokgweetsi Masisi réplique par communiqué de presse à 8h08. Le Department of Wildlife and National Parks (DWNP) dit que les informations en provenance d'un « ex-très haut responsable du gouvernement » sont fausses, risquent de mettre à mal la filière touristique qui s'impose comme la 2<sup>e</sup> ressource financière du pays et sont proches du sabotage économique. Selon DWNP, la criminalité environnementale a baissé de 70% entre mars 2020 et février 2021 par rapport à la période pré-Covid de mars 2019 à février 2020. Le cas particulier du braconnage des rhinocéros n'est pas évoqué. « Les rangers du DWNP et leurs partenaires des autres organes de sécurité travaillent sans relâche pour protéger les ressources naturelles du pays, le plus souvent sur des terrains très difficiles et inhabitables. Le DWNP ne voit aucun avantage à les exposer à un danger supplémentaire en discutant du nombre et de la localisation des cas dont ils s'occupent. »

Ministry of Environment, Natural Resources Conservation and Tourism, 2 mars.<sup>29</sup>

## NAMIBIE

**9 et 15 janvier 2021**

### **Okahandja, Région d'Otjozondjupa, et Windhoek, Région de Khomas, Namibie**

Braconnage et décornage d'un mâle. Découverte de la carcasse à 7h30 le samedi 9. Le vendredi 15, 2 suspects dans une zone industrielle de Windhoek sont interpellés. Ils ont 2 cornes fraîches en leur possession. Le même jour, 4 autres suspects sont arrêtés à Okahandja. Ils détiennent une arme non enregistrée, des munitions, tout l'outillage du braconnage. Un des suspects est employé dans la ferme où le braconnage a eu lieu. Jeff Makayi Nadango, Stefanus Muyenga Musore, Zekka Petrus Ihemba, Mayembe Alfeus Kamwengo, Matyayi Thomas Sivambo et Kativa Frans Musenge sont âgés de 36 à 50 ans.

Namibian Sun, 15 janvier 2021.<sup>30</sup>

**Février 2021**

### **Oshikango, Région d'Ohangwena, Namibie. Frontière avec l'Angola.**

Condamnation d'Immanuel Musenge à une amende égale à 1000 US\$ dont 400 avec sursis ou à 24 mois de prison dont 8 avec sursis. Cf. « A la Trace » n°29 p.49.

Namibian Broadcasting Corporation, 5 mars 2021.<sup>31</sup>



**5 mars 2021**

### **Otjiwarongo, Région d'Otjozondjupa, Namibie**

Condamnation de Robertos Ipinge à une amende égale à 33.700 US\$ ou à 2 ans de prison pour détention illégale et tentative de commercialisation d'une corne.

Republikein, 11 mars 2021.<sup>32</sup>



**6 mars 2021**

### **Otjiwarongo, Région d'Otjozondjupa, Namibie**

33 et 60 ans, un Angolais et un Namibien. Joaquim Soma et Correia Matheus Gayeta étaient en possession d'une corne à l'intérieur de la réserve privée d'Erindi.

Namibian Broadcasting Corporation, 8 mars 2021; Namibian Sun, 10 mars 2021.<sup>33</sup>

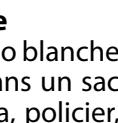
## RECIDIVE

**26 mars 2021**

### **Omuthiya, Région d'Oshikoto, Namibie**

Saisie dans le coffre d'une Volkswagen Polo blanche d'une corne de rhinocéros dissimulée dans un sac noir. Trois arrestations : Michael Muronga, policier, Alfons Tjukuru, pasteur et Paulus Pendapala Herman. Ils avaient tenté de passer le contrôle routier à 2h15 en violation du couvre-feu Covid-19. Muronga a prétendu qu'il était en service. Mais les policiers avaient reçu un tuyau et ne se sont pas laissés berner. Herman n'était pas un novice, il avait déjà été impliqué dans un vol de cornes de rhinocéros (cf. « A la Trace » n°30 p. 48). Il avait été remis en liberté sous caution. Le 15 mai, Herman est mort de raisons inconnues.

New Era, 29 mars 2021 ; Republikein, 31 mars 2021 ; Allgemeine Zeitung, 1<sup>er</sup> avril 2021 ; The Namibian, 3 et 19 mai 2021.<sup>34</sup>



**1<sup>er</sup> avril 2021**

### **Okahao, Région d'Omusati, Namibie**

Arrestation de David Daniel Shilongo, Asser Ndiili Amwaama et Alex Shipingana Nampweya. Ils sont suspectés de braconnage de rhinocéros. Ils étaient en possession d'une arme à feu et de 9 cartouches. Republikein, 12 avril 2021.<sup>35</sup>

**2, 3 et 6 avril 2021**

### **Gobabis, Région d'Omaheke, Namibie**

Une femelle en gestation est braconnée dans un lodge le vendredi 2. La voiture de 3 suspects est interceptée à un barrage routier le lendemain. Leurs vêtements et leurs chaussures sont maculés de sang. Ils transportent une arme à feu. Ils s'appellent Zondundi Tjipuiko, Frederik Hamukoto et Tjimbaka Mbatiminua. Le 6, un 4<sup>ème</sup> homme, Hamukoto Kanana Erastus, est arrêté. Du sang, une arme, des munitions, des suspects, mais les cornes restent introuvables.



© Republikein

Republikein, 6, 12 et 13 avril 2021 ; Allgemeine Zeitung, 7 avril 2021 ; Namibia Press Agency, 9 avril 2021.<sup>36</sup>

**8 avril 2021**

### **Windhoek, Région de Khomas, Namibie**

Saisie de 2 cornes et d'une mini-corne. Arrestation de Salomon Erastus Nghidinwa et de Lukas Nepwayu.

Republikein, 14 avril 2021 ; Allgemeine Zeitung, 16 avril 2021.<sup>37</sup>



© Allgemeine Zeitung

**12 avril 2021**

### **Orupembe, Région de Kunene, Namibie**

Six ans après le forfait, Haima Paulus Tjambiru est arrêté. Il serait impliqué dans un braconnage en octobre 2015. En octobre 2015, le seul braconnage relevé par « A la Trace » dans la région était situé à Puros. Un rhinocéros avait été abattu de 5 balles (cf. « A la Trace » n°11 p.65).

Republikein, 20 avril 2021 ; Namibian Sun, 22 avril 2021.<sup>38</sup>

**30 avril 2021**

**Windhoek, Région de Khomas, Namibie**



© The Namibian

Condamnation de Tangi Sheefeni  
Namwandi alias Mox à une amende égale à 1350 US\$ ou à 4 ans de prison. Saisie définitive de sa Mercedes-Benz d'une valeur de 40.000 US\$. Il a reconnu avoir détenu et transporté sans autorisation 4 cornes. L'affaire remonte à 2016 (cf. « A la Trace » n°13 p.72).  
The Namibian, 3 mai 2021.<sup>39</sup>

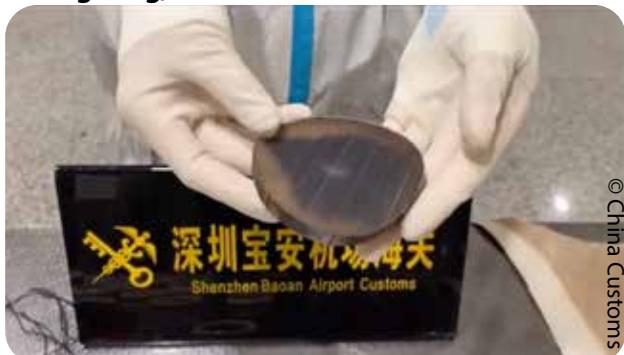


### ASIE DE L'EST

#### CHINE

**Début janvier 2021**

**Aéroport International de Shenzhen Bao'an, Préfecture de Shenzhen, Province du Guangdong, Chine**



© China Customs

Saisie d'une rondelle de corne de rhinocéros présumée par devers un passager.  
Douanes chinoises, 15 janvier 2021.<sup>40</sup>

**Janvier 2021**

**Dalian, Préfecture de Dalian, Province du Liaoning, Chine**

Liang, 28 ans, était parti en Afrique du Sud depuis l'aéroport de Shenyang. Un contact WeChat lui avait proposé d'en ramener des cornes de rhinocéros contre rémunération. Liang avait pris toutes les précautions pour dissimuler les 4 cornes de 2,71 kg : une couche de film plastique, une couche de papier d'aluminium, une boîte à biscuits contenant des sucreries, une couche de ruban adhésif, et même un ordinateur portable. Les douanes de Dalian se sont montrées plus vigilantes qu'il ne l'avait prévu. Il a été condamné à 5 ans de prison et à une amende équivalente à 30.700 US\$. Liaoshen Evening News, 31 janvier 2021.<sup>41</sup>



### ASIE DU SUD-EST

#### THAILANDE

**12 mars 2021**

**Provinces de Nakhon Phanom et de Chaiyaphum, Thaïlande**

Suite au changement de version du principal témoin et à son acquittement en janvier 2019, le bureau de lutte contre le blanchiment d'argent (AMLO) ouvre un nouveau dossier contre Boonchai Bach (cf. « A la Trace » n°20 p. 87 et 21 p. 81). L'enquête dure plus d'un an et aboutit à plusieurs perquisitions dans les provinces de Nakhon Phanom et de Chaiyaphum. Au total, l'AMLO saisit et gèle 330 millions de bahts d'actifs soit 11 millions d'US\$ dont de l'argent liquide, des armes à feu, des amulettes, des animaux sauvages et un hôtel. Selon l'association Freedom Foundation qui suit les péripéties de Boonchai depuis le début, il a 90 jours pour justifier l'origine de ces actifs.

Bangkok Post, 30 janvier 2019 (avec AFP) et 17 mars 2021 ; The Thaiger, 18 mars 2021.<sup>42</sup>

### VIETNAM

**Mars 2021**

**Aéroport International de Van Don, Province de Quang Ninh, Vietnam**



© ENV

Saisie dans les bagages de 3 passagers d'un vol en provenance d'Angola d'une cinquantaine de kilos de cornes de rhinocéros et de 400 dents et griffes d'animaux sauvages non identifiés.

ENV, 14 mai 2021.<sup>43</sup>

### ASIE DU SUD

#### INDE

**Mi-janvier 2021**

**Jhagrarpur, District de Dhubri, Etat de l'Assam, Inde**

Saisie d'une corne pesant environ 2 kg. Quatre arrestations. Nur Md. Sk, Azaharul Islam, Jiaul Hoque et Raju Sarkar s'apprêtaient à la vendre. Northeast Now, 23 janvier 2021.<sup>44</sup>

## **20 janvier 2021**

### **Dilai, District de Karbi Anglong, Etat de l'Assam, Inde**

Arif Jakaria comptait vendre le morceau de corne d'environ 390 grammes à Dimapur (Etat du Nagaland, à 50 km). Il n'en a pas eu l'occasion. Les cas de braconnage de rhinocéros ou de contrebande de corne ne sont pas rares dans le district de Karbi Anglong, adjacent au parc national de Kaziranga (cf. « A la Trace » n°5 p.79, n°6 p.71, n°8 p.64, n°9 p.72, n°14 p.69 et p.71, n°15 p.85, n°16 p.71, n°19 p.88, n°21 p.79 et p.80, n°28 p.97, n°29 p.50 et n°30 p.50 et p.51).

The Sentinel, 21 janvier 2021.<sup>45</sup>

## **4 février 2021**

### **Naharlagun, District de Papum Pare, Etat de l'Arunachal Pradesh, Inde**

Jobi Gadi, 40 ans, un des braconniers de rhinocéros les plus recherchés, a enfin été arrêté.

Les services forestiers, aidés par des enquêteurs spécialisés de la police de l'Etat, étaient à la recherche d'un certain « Gadi » depuis plusieurs années. Ce braconnier élusif aurait débuté ses activités criminelles en 2011 dans le parc national de Kaziranga, et notamment dans la Biswanath Wildlife Division. Il est impliqué dans au moins 3 affaires de braconnage et de contrebande de corne. Mais les Gadi ne manquent pas en Inde. Ce n'est qu'en 2019 que les enquêteurs établissent avec certitude son identité. Le tribunal de Biswanath émet un mandat d'arrêt à son encontre pour un braconnage de rhinocéros en avril 2019.

Malheureusement, la crise Covid éclate et Jobi Gadi en profite pour disparaître, en changeant tous ses numéros de téléphone sous écoute et en déménageant d'Itanagar (Arunachal Pradesh) à Naharlagun, à une dizaine de kilomètres.

En janvier 2021, les autorités retrouvent sa trace suite à des informations sur un trafic d'armes et des actes de braconnage. L'homme maintient que tous ses revenus proviennent d'exploitations agricoles dans le district du Siang occidental (Arunachal Pradesh). Selon un représentant du parc de Kaziranga, il est possible que Gadi n'ait pas braconné lui-même. Son rôle aurait été de fournir les armes et de commercialiser les cornes.

East Mojo, 5 février 2021; India Today, 5 février 2021; The Sentinel, 6 février 2021.<sup>46</sup>

## **4 et 5 avril, 13 mai 2021**

### **Parc National de Jaldapara, District d'Alipurduar, Etat du Bengale-Occidental, et Etat du Manipur, Inde**

Une rhinocéros femelle d'environ 15 ans est retrouvée morte et décornée le dimanche 4 au matin. Elle a été tuée de plusieurs balles à bout portant environ 2 jours plus tôt. Les agents du parc soupçonnent des braconniers venus d'un autre Etat. Ils auraient séjourné dans la forêt de Chilapata. Ils en informent immédiatement leurs homologues des autres Etats. Le soir même, 2 braconniers sont arrêtés dans le Manipur (à 800 km environ). Une 3<sup>ème</sup> arrestation a lieu le lendemain matin. Le 13 mai, sur les indications des 3 braconniers, un dernier suspect, Parimal Barman, est arrêté à son domicile

à Bonchukamari, dans le district d'Alipurduar. Des fusils, des silencieux et des munitions sont saisis. The Times of India, 5 avril 2021 ; The Telegraph India, 6 avril et 15 mai 2021 ; The Statesman, 15 mai 2021.<sup>47</sup>

## **RECIDIVE**

### **19 avril 2021**

### **Parc National de Kaziranga, District de Nagaon, Etat du Bengale-Occidental, Inde**

Arrrestation de 2 braconniers de rhinocéros, Anowar Hussain, 23 ans, et Rofiqul Islam, 45 ans, des locaux, et de Deni Yephthomi, 27 ans, originaire de l'Etat voisin du Nagaland. Yephthomi avait été recruté pour ses talents de tireur. Anowar Hussain avait déjà été arrêté en 2019 pour son implication dans une affaire de braconnage de rhinocéros.

The Sentinel, 20 avril 2021.<sup>48</sup>

## **20 avril 2021**

### **Parc National de Kaziranga, District de Golaghat, Etat de l'Assam, Inde**



Découverte de la carcasse du premier rhinocéros braconné de l'année dans le parc de Kaziranga. La corne a été emportée par les braconniers. Ils n'ont laissé derrière eux qu'une cartouche.

India Today, 21 avril 2021.<sup>49</sup>

## **NEPAL**

### **18 décembre 2020-10 février 2021**

### **Katmandou et Provinces de Gandaki, de Bagmati et de Madhesh, Népal**

Depuis le mois de juillet 2020, 4 rhinocéros ont été tués dans le parc national Chitwan brisant ainsi le bilan positif de ces dernières années. Ce constat a poussé les autorités à relancer les enquêtes «rhinocéros» et depuis le 18 décembre, 14 personnes ont été interpellées et 25 autres sont activement recherchées.

The Himalayan Times, 10 février 2021.<sup>50</sup>

## **EUROPE DE L'OUEST**

### **PAYS-BAS**

### **26 mars 2021**

### **Hillegom, Province de Hollande Méridionale, Pays-Bas**

Saisie d'une corne de rhinocéros présumée chez des particuliers.

Police nationale, 14 avril 2021.<sup>51</sup>

# FELINS, ELEPHANTS / RHINOCEROS

## AFRIQUE

### KENYA

Début janvier 2021

Ecosystème Amboseli-Tsavo-Kilimandjaro, Kenya

Ils avaient acheté 42 côtes, 8 canines et 21 griffes de lion (*Panthera leo*, Annexe II), plus 2,8 kg d'ivoire d'éléphant en Tanzanie et comptaient bien les revendre avec une bonne marge de profit au Kenya. Le réseau de renseignement de la Big Life Foundation a fonctionné et les 2 hommes ont été arrêtés avec l'aide du KWS. La fondation constate une recrudescence du trafic de parties de lions et s'interroge : est-ce une tendance ou bien l'efficacité croissante de la lutte anti-trafic ?

Big Life Foundation, 14 janvier 2021.<sup>1</sup>

## ASIE

### CHINE

Janvier 2021

Jiaozuo, Préfecture de Jiaozuo, Province du Henan, Chine

Zhou et Xiong ont avoué spontanément leurs crimes. Ils ont plaidé coupable, ils ont admis leur responsabilité, ils ont remis volontairement à la justice les pièces à conviction dont ils étaient encore détenteurs. Zhou a été condamné à 5 ans de prison et à une amende de 30.000 yuans (4600 US\$). Xiong a été condamné à 2 ans de prison et à une amende de 10.000 yuans (1530 US\$). Entre 2014 et 2018, Zhou a acheté ici et là 11 dents de tigre, 2 griffes de lion, 6 articles en ivoire et un autre en corne de rhinocéros pour la somme de 170.000 yuans (26.000 US\$) et les a revendus à Xiong qui en se prenant une commission au passage les a revendus à d'autres personnes qui pour le moment n'ont pas été condamnées.

Jiaozuo Daily, 29 janvier 2021.<sup>2</sup>

Début mars 2021

Zhanjiang, Préfecture de Zhanjiang, Province du Guangdong, Chine



Le colis de produits alimentaires contenait 2 os et 2 dents de tigre et un autre 2 ivoires travaillés.

Douanes chinoises, 9 mars 2021.<sup>3</sup>

1204 grammes

## INDE

7 février 2021

Kendujhar, District de Kendujhar, Etat de l'Odisha, Inde



Ce dimanche, 3 individus s'apprêtaient à vendre 2 défenses et une peau de léopard. La Special Task Force les en a empêchés et a saisi les 3 parties des 2 animaux.

Ministry of Environment, Forest and Climate Change (India), 9 février 2021 ; The Hindu, 9 février 2021.<sup>4</sup>

19 et 20 mars 2021

District de Thirunelveli et environs de Kodaikanal, District de Dindigul, Etat du Tamil Nadu, Inde



Deux défenses d'éléphant, 4 griffes et 4 dents de tigre. C'est le butin d'une opération menée par les agents fédéraux du WCCB en coopération avec les gardes forestiers de l'Etat. Ministry of Environment, Forest and Climate Change (India), 23 mars 2021.<sup>5</sup>

24 avril 2021

Raigadia, District de Nayagarh, Etat de l'Odisha, Inde



Deux arrestations au bord de la rivière Mahanadi près du temple Maa Kalapata. Saisie de 2 défenses d'éléphant et d'une peau de léopard (*Panthera pardus*, Annexe I).

The New Indian Express, 26 avril 2021.<sup>6</sup>

## INDONESIE

**23 et 24 mars 2021**

**Kabupaten de Merangin et de Sarolangun, Province de Jambi, Ile de Sumatra, Indonésie**

Les 3 suspects sont en garde à vue à Jambi. En bande organisée, ils achetaient et vendaient des tigres naturalisés et de l'ivoire brut d'éléphant.  
Detikcom, 30 mars 2021 ; Traffic Southeast Asia, 31 mars 2021.<sup>7</sup>

## VIETNAM

**Début janvier 2021**

**Province de Cao Bang, Vietnam. Frontière avec la Chine.**

Voice of Vietnam rapporte photos à l'appui que ce dimanche, le dénommé Nong Van Nhan âgé de 32 ans a été intercepté au volant de son véhicule et qu'il transportait sans aucun justificatif 3 peaux de tigre, des ivoires travaillés et 2 rectangles de peau noire d'origine inconnue.

VnExpress International, 5 janvier 2021 ; ENV, 7 janvier 2021.<sup>8</sup>



**29 mars 2021**

**District de Thach Thanh, Province de Thanh Hoa, Vietnam**



Nguyen Huu Thang, 51 mois de prison.

Nguyen Khac Hai, 48 mois de prison.

Telles sont en première instance les suites judiciaires du rocambolesque règlement de compte dont « A la Trace » s'est fait l'écho (cf. n°29 p. 51) entre un vendeur de faux os de tigre (c'était des os de chèvre) et 2 acheteurs qui en représailles l'avaient tabassé et pris en otage et réclamaient en échange de sa libération une rançon de 500 millions de dongs (21.000 US\$). Le vendeur de faux os de tigre qui avaient vendu à la place 141,7 grammes d'os de chèvre pour 10,5 millions de dongs (444 US\$) avec en supplément un moignon de fausse corne de rhinocéros échappe à toute poursuite.

Xa Luan, 29 mars 2021.<sup>9</sup>

